



Déclaration CPE SNES-SNUEP / FSU

CAPN du 8 décembre 2017

Avancement d'échelon des agents relevant de la 29^e base

La grève historique à l'appel du SNES et des syndicats de la FSU du 27 novembre dans le réseau AEFÉ intervient dans un contexte de coupes budgétaires qui font peser de lourdes menaces sur l'avenir de cet établissement public. La coupe annoncée de 33 millions d'euros de crédits sur le budget 2017 contraint l'AEFÉ à programmer la suppression de plus de 500 postes d'enseignants titulaires (8%) sur les trois ans à venir. Au delà de l'AEFÉ, c'est le service public d'éducation qui est touché. Le couperet est tombé : les postes mis aux concours du second degré viennent d'être publiés et se traduisent par une baisse de 20 % alors que depuis 2009, les effectifs élèves ne cessent de croître (+ 26000 élèves en collège et + 30 500 en lycée à cette rentrée 2017). Les diminutions ne concernent pas seulement les disciplines dans lesquelles les difficultés de recrutement existent, en témoigne le concours CPE avec une diminution de 50 postes au concours externe. Il s'agit d'un véritable renoncement face à la crise de recrutement et d'un bien mauvais signal envoyé aux étudiants.

Les créations des 250 emplois CPE de l'année dernière avaient apporté une lueur d'espoir à la catégorie mais tous ne se sont pas transformés en moyens supplémentaires sur le terrain. C'est aujourd'hui un véritable retour en arrière avec aucune création d'emploi au budget 2018 et une diminution drastique des postes offerts au concours. Nos conditions de travail sont étroitement liées aux effectifs d'élèves à suivre. Le manque de titulaires persiste, le vivier de titulaires remplaçants reste exsangue et le recours aux contractuels explose. Plus que jamais, l'amélioration des conditions de travail et l'exercice du métier dans toutes ses dimensions passent par une augmentation du taux d'encadrement CPE/élèves et un travail collectif facilité.

Concernant l'ordre du jour de cette CAP, nous rappelons notre revendication d'une carrière parcourue par tous les personnels à un seul rythme et sans obstacle de grade. Concernant les rendez-vous de carrière, les appréhensions de nos collègues sont grandes sur cette évaluation qui devrait répondre à l'objectif de permettre aux personnels d'avoir du temps pour porter un regard réflexif sur leur pratique. La crainte des collègues est que ces rendez-vous se traduisent par des inspections sanctions. Le SNES-FSU sera vigilant à ce que les nouvelles modalités d'évaluation ne donnent lieu à de nouvelles dérives managériales et restent centrées sur le cœur des missions. Le nouveau dispositif doit poser une véritable expertise du métier en permettant un regard sur le cœur de la pratique professionnelle qui sorte le CPE du tête-à-tête avec le chef d'établissement. L'exigence d'une inspection spécifique issue du corps, que porte le SNES-FSU, en retrouve une actualité d'autant plus urgente. Les enjeux de la période qui s'ouvre sont essentiels pour transformer en profondeur une évaluation professionnelle encore trop caricaturale, redonner aux corps d'inspection leur fonction de conseil et manifester concrètement aux collègues la confiance de l'institution.

La perspective de revalorisation de nos carrières s'est envolée avec les décisions de reporter les échéances du calendrier PPCR. Concernant la classe exceptionnelle, l'ancienneté de la hors-classe est trop faiblement prise en compte dans le barème au regard de l'appréciation du recteur. Il s'agira bien d'une promotion au mérite que nous refusons. Les modalités d'accès doivent être revues dans un sens élargi. Le SNES-FSU agira pour que tous les personnels puissent accéder à la classe exceptionnelle avant leur départ à la retraite.

Les rentrées scolaires se succèdent et se ressemblent avec leur lot de réformes, mesures, dispositifs en tout genre, sans réelle concertation, imposés autoritairement et sommant élèves, familles et personnels de s'adapter au pas de charge dans l'improvisation la plus générale : retouches à la réforme collège 2016 ne répondant en rien aux difficultés du collège, révisions du Diplôme National du Brevet, "devoirs faits", plan étudiant, accès à l'enseignement supérieur, réforme du bac... Cette création d'instabilité et d'insécurité semble être devenue un mode assumé de gestion de la part du ministère au mépris d'un système éducatif qui a surtout besoin de sérénité et de stabilité.

Le SNES-FSU et le SNUEP-FSU continueront d'informer et de mobiliser les collègues sur toutes ces questions, ainsi qu'à tisser des solidarités professionnelles à tous les niveaux pour que les personnels aient les moyens de remplir leurs missions dans des conditions sereines et donc propices à la réussite des élèves.